

Ministry of Education

Minister

315 Front Street West
Toronto ON M7A 0B8**Ministère de l'Éducation**

Ministre

315, rue Front Ouest
Toronto ON M7A 0B8

19 mai 2020

Chers parents,

J'ai annoncé, aujourd'hui, la décision de notre gouvernement de prolonger la période de fermeture des écoles jusqu'à la fin juin.

Cette décision repose sur la volonté de protéger la santé et la sécurité de votre enfant, de votre famille et de votre collectivité. Dans le dernier courrier que je vous ai adressé en date du 28 avril, je me suis engagé à ce que votre enfant ne retourne pas à l'école tant que nous ne serions pas en mesure de répondre de « façon affirmative » à la question suivante : « Est-ce que cela favorisera la santé, la sécurité et le bien-être des enfants et des élèves? » Compte tenu de l'évolution actuelle de la flambée de COVID-19 et de la nature collective des écoles, nous ne pouvons pas encore l'affirmer.

Depuis plusieurs mois, vous et vos enfants déployez des efforts inouïs et faites preuve d'une extraordinaire faculté d'adaptation pour que vos enfants puissent poursuivre leur parcours d'apprentissage. Notre gouvernement s'est également employé à faire en sorte que vous et vos enfants ayez accès aux outils, aux ressources et au cadre prévisible dont nous avons toutes et tous besoin en ce moment.

Alors que nous continuons à travailler sans relâche pour préparer l'été et l'année scolaire 2020-2021, il me semble qu'il est plus que jamais important d'être à votre écoute et d'entendre vos idées.

Nous avons clairement entendu l'attente exprimée par les parents à l'égard d'un enseignement vivant et dynamique pour leurs enfants. La relation entre l'élève, ses pairs et leur enseignant n'a jamais été aussi importante. Il y a deux semaines, j'ai écrit aux conseils scolaires et à d'autres partenaires du secteur de l'éducation afin de leur faire part de mon attente vis-à-vis du personnel enseignant en indiquant que je souhaitais qu'il adopte un enseignement interactif, parfois appelé « apprentissage synchrone », pour les classes entières, les groupes d'élèves plus restreints ou les interactions individualisées.

Alors que cette période n'est en aucun cas normale dans la scolarité de votre enfant, il est essentiel qu'il puisse avoir accès à une communauté scolaire, à un réseau de soutien et à une expérience d'apprentissage qui soit la plus normale possible. Je continuerai de plaider en ce sens car nous devons nous employer à faire mieux pour soutenir nos enfants dans cette période exceptionnelle et difficile.

Nous avons également entendu les préoccupations de nombreux parents qui s'inquiétaient de savoir comment ils pourraient avoir accès à la technologie nécessaire pour que les élèves puissent bénéficier pleinement de cet enseignement interactif. Or, l'une des premières actions

que nous avons menées après avoir suspendu les cours en présentiel était d'aider les conseils scolaires à distribuer aux élèves qui en avaient besoin les moyens technologiques à leur disposition. Plus de 200 000 appareils ont ainsi été remis aux élèves à travers la province.

Le 17 avril dernier, nous avons également annoncé un partenariat avec Rogers et Apple qui permet aux conseils scolaires de fournir des tablettes électroniques équipées d'un accès gratuit au réseau de données LTE sans fil Rogers, mais aussi d'outils et de ressources pédagogiques essentiels déjà préinstallés. À ce jour, des dizaines de milliers de ces tablettes ont été distribuées et livrées aux élèves de la province. Ce sont des partenariats comme celui-là qui incarnent le meilleur de l'esprit ontarien.

Dans le cadre de l'initiative L'Ontario, ensemble, nous avons réussi à obtenir des forfaits à prix compétitifs pour des services Internet haute vitesse, dont les familles peuvent bénéficier immédiatement. Nous avons fourni ces options à nos conseils scolaires et je vous invite à communiquer avec votre conseil local afin de déterminer si ces solutions pourraient répondre à vos besoins.

Les parents ont également indiqué qu'il était nécessaire d'avoir accès à des programmes relais et à d'autres initiatives pour combler les lacunes pendant la période estivale qui approche à grands pas. Nous savons que le déclin des apprentissages observé chaque année pendant l'été peut poser problème aux élèves à la rentrée en septembre. Cette année, le risque de déclin des apprentissages pendant l'été est plus prononcé.

C'est la raison pour laquelle nous offrons de nouvelles possibilités aux élèves afin qu'ils puissent poursuivre leur apprentissage pendant l'été. Nous avons également annoncé le Plan ontarien pour l'apprentissage pendant l'été, lequel vise à renforcer les possibilités d'apprentissage au cours de l'été et comprend notamment de nouveaux programmes et initiatives. Je vous invite à discuter de ces options avec votre enfant pour déterminer s'il est opportun de poursuivre son apprentissage durant la période estivale.

Voici quelques-unes de ces initiatives :

- De nouveaux cours de rattrapage permettront aux élèves de la 9^e à la 12^e année de reprendre un cours avec crédit complet qu'ils auront suivi au cours de l'année scolaire, selon une formule à 55 heures, au lieu des 110 heures habituelles.
- Des soutiens pédagogiques seront offerts aux élèves ayant des besoins en matière d'éducation de l'enfance en difficulté et des besoins en santé mentale, notamment grâce à l'accès à des aides-enseignants, à la mise en place d'un nouveau programme de deux semaines pour l'acquisition des compétences, l'apprentissage et le rétablissement des routines, et à l'élargissement pendant l'été des programmes de perfectionnement après l'école pour les élèves présentant un trouble du spectre autistique.
- En collaboration avec notre équipe interministérielle, nous offrirons aux élèves des occasions de bénévolat virtuelles pendant l'été, lesquelles pourront être prises en compte dans le cadre des heures de service communautaire à effectuer pour l'obtention du diplôme.

Ces programmes et ces ressources ont été conçus pour garantir le bien-être de votre enfant et nous avons plus que doublé les fonds destinés à ces programmes continus pendant la période estivale. Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan ontarien pour l'apprentissage pendant l'été, de nouvelles occasions à distance seront proposées et des protocoles stricts seront dévoilés pour les programmes d'apprentissage en présentiel pendant l'été si les mesures d'urgence sont levées. Nous sommes également en train de mettre au point des règles ordonnées et sans danger pour permettre aux familles de récupérer les objets laissés à l'école, soit une initiative chapeautée par les conseils scolaires locaux.

En prévision de la rentrée de l'automne, lorsque les écoles rouvriront, nous savons que l'école ne peut pas avoir le même schéma d'organisation qu'auparavant. Tout en tenant compte des modifications suggérées par d'autres provinces pour la rentrée de septembre, nous savons que chaque région du pays est touchée différemment et réagit à sa manière à la flambée de COVID-19.

Notre gouvernement est régulièrement en contact avec le médecin hygiéniste en chef de l'Ontario, le D^r David Williams, et le système d'éducation demeure l'une des priorités du Groupe de commandement pour la lutte contre la COVID-19. Je me suis également entretenu avec les membres de l'équipe dirigeante de The Hospital for Sick Children, qui ont fourni de judicieux conseils sur la façon de continuer à promouvoir la santé et la sécurité de l'élève à l'école.

Alors que nous travaillons énergiquement pour que les écoles et les salles de classe de l'Ontario soient les milieux d'apprentissage les plus sûrs qui soient, nous présenterons rapidement notre plan de reprise des cours en septembre. Il inclura notamment des protocoles de sécurité stricts et des mesures de santé publique.

À mesure que la province s'engage sur la voie de la reprise, nous devrions nous enorgueillir de nos efforts collectifs qui sont désormais porteurs de signes d'espoir et d'optimisme. Face à cette situation, nous réalisons que certains élèves et enfants ont peut-être beaucoup de mal à appréhender la réalité de cette pandémie. Nous faisons toutes et tous de notre mieux pour tenir le coup et rester positifs durant cette période, et il est possible que vous ayez des discussions difficiles et émotives avec vos enfants.

Vous et vos enfants n'êtes pas seuls. Dès le début de la période de fermeture des écoles, j'ai encouragé les conseils scolaires à veiller à ce que leurs travailleurs en santé mentale et leur personnel professionnel soient immédiatement disponibles pour échanger dans un climat de confiance et de sécurité avec les élèves qui éprouvent le besoin de parler. Notre gouvernement a également accordé un financement d'urgence maximum de 12 millions de dollars pour augmenter immédiatement les soutiens en ligne et virtuels en matière de santé mentale, qui, dans bien des cas, sont directement conçus pour les jeunes.

Il existe de nombreuses organisations qui apportent un soutien essentiel aux enfants qui connaissent des problèmes de santé mentale ou une détresse mentale. Jeunesse, J'écoute, qui offre des services de counselling et d'orientation 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 dans l'ensemble de la province, en est un parfait exemple. Pour utiliser cette ressource gratuite, les enfants peuvent composer le 1 800 668-6868 ou texter PARLER au 686868. Santé mentale en milieu scolaire Ontario met également à disposition un grand nombre de ressources formidables à l'intention des élèves, des parents et des familles sur son site Web à l'adresse <https://smho-smso.ca/accueil/>. Les organismes de santé mentale pour l'enfance et la jeunesse de l'ensemble de la province, quant à eux, continuent leur prestation de services.

Comme notre gouvernement n'a eu de cesse de le souligner, chaque décision que nous prenons doit garantir la santé et le bien-être de votre enfant. Nous surmonterons cette période ensemble et, à cette fin, nous œuvrerons toujours dans l'intérêt optimal de votre enfant, de votre famille et de votre collectivité.

Je sais que nous réussirons ensemble à relever les enjeux du moment.

Veillez agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre de l'Éducation,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'S. Lecce', written in a cursive style.

L'honorable Stephen Lecce